

urgence les moyens financiers dont il disposera pour les travaux de réfection à cause des dommages causés récemment par l'inondation. A ce propos, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand il pourra faire une déclaration précise au sujet de la contribution du gouvernement fédéral à la caisse de secours?

**M. l'Orateur:** Le député n'est-il pas en train de répéter une question qu'il a déjà posée jeudi ou vendredi dernier?

**M. Harding:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, ce n'était pas la même question. Elle était du même ordre, mais d'après les renseignements fournis à l'époque, le ministère était en train d'étudier le problème. Je me demande simplement si on l'a assez étudié pour signaler quand une réponse peut être fournie.

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, le député est vraiment obstiné. Il doit savoir que le gouvernement a déjà fait savoir à la ville de Trail que nous allons réparer le mur séparant ou protégeant la ville du Columbia, puisqu'une brèche s'est ouverte dans ce mur. Quant à l'autre demande adressée par le maire de Trail et aussi, je crois, par le premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique au premier ministre, j'ai déclaré au député qu'on est en train de l'étudier en même temps que les demandes d'indemnisation émanant de la Saskatchewan et du Manitoba. La décision ne devrait pas tarder.

### LES POSTES

#### L'EFFET DE LA HAUSSE DES TARIFS SUR LES REVUES SANS BUT LUCRATIF

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes aux réponses laconiques. Il s'agit du nombre croissant de revues syndicales et autres, sans but lucratif, qui cessent d'être publiées par suite de la hausse des tarifs postaux. Songerait-il à réexaminer la question pour prévenir de nouveaux retraités dans l'industrie des publications?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, il me semble avoir dit bien des fois que les revues syndicales et bon nombre d'autres publications sans but lucratif pourraient récupérer toutes les hausses de tarifs postaux en augmentant légèrement leurs tarifs d'abonnement, voire de 17c. ou 25c. par année. Les directeurs de ces revues ne sauraient s'attendre à ce que les 48,000 employés des postes continuent de subventionner leurs publications.

[M. Harding.]

### L'AGRICULTURE

#### L'INDUSTRIE LAITIÈRE—LES PLAINTES DES PRODUCTEURS DE L'OUEST

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle a trait à une demande, adressée par la Manitoba Dairy Association au ministre, pour l'exhorter à réviser la politique nationale de l'industrie laitière, afin de mettre fin aux allocations injustes de quotas à l'égard des producteurs de lait de l'Ouest canadien. Le ministre s'occupe-t-il de cette demande?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, nous avons discuté de la chose bien des fois et je suis toujours persuadé, comme je le disais au député il y a quelque temps, que la politique laitière du Canada n'est nullement injuste vis-à-vis des producteurs de l'Ouest canadien.

**M. Schreyer:** Une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire s'il est vrai que des quotas de 8 millions de livres ont été supprimés dans l'Ouest canadien...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question porte à controverse et est irrecevable.

[Plus tard]

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Votre Honneur aura certainement à cœur de rendre une décision juste et objective sur ce qui me semble bien être une question de privilège. Lorsque le ministre de l'Agriculture répète constamment à la Chambre que la politique laitière nationale n'est pas injuste dans ses répercussions—il n'est pas question ici d'intention—sur les producteurs laitiers de l'Ouest, et lorsque je peux lui dire que nous avons la preuve qu'en deux ans les contingents de l'Ouest du Canada ont été réduits de 8 millions de livres, Votre Honneur estimera je crois qu'il s'agit d'une question de privilège.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Ce n'est certes pas là une question de privilège, mais plutôt l'amorce d'un débat. Le député parle d'injustice et le ministre nie la chose. Cela pourrait s'éterniser. Il y a sûrement matière à controverse ici; la question du député est donc irrecevable.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LES DISCUSSIONS AVEC L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hasings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Comme l'exécutif